PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/06/2021

Date de convocation : le 10/06/2021
Date d'affichage : le 10/06/2021
Nombre de conseillers : en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15
Dont pouvoir (s) : 4

L'an deux mil vingt et un le 14 juin 2021 à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes, Pierre Mendès France, 26 Grande Rue à Saint Pierre du Vauvray, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Laetitia SANCHEZ, Jean-Charles DUPONT, Fréderic BESNARD, Arnaud BINARD, Sandra LEBOURGEOIS, Elodie DESABAYE, Alain LOEB, Pascal SCHWARTZ, Karine GENEAU, Chantal QUERNIARD, Jean-Luc ENJALBERT.

Absents excusés : Anne BERICHI, Bernard LEBOEUF, Céline RECHER et Françoise COHAN.
Pouvoirs de : Anne BERICHI à Arnaud BINARD, Bernard LEBOEUF à Frédéric BESNARD, Céline RECHER à Sandra LEBOURGEOIS et Françoise COHAN à Jean-Luc ENJALBERT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Jean-Charles DUPONT

18h30 _ Ouverture du conseil par Madame la Maire.

*18h31*_ Appel de présence par Madame Sanchez

*18h32*_ Nomination du secrétaire de séance en la personne de Monsieur DUPONT.

*18h33*_ Mise en validation du Procès-Verbal du conseil précédent.

Demande de Monsieur SCHWARTZ pour retirer mention de la consultation de son téléphone du Procès-Verbal précédent.

Monsieur Loeb commentaire l'inutilité des mises en angles mentionnées du Verbatim réalisé à l'occasion du Procès-Verbal. Exemple, « Madame la Maire souri, etc… »

Mme Desabaye regrette d'y être cité dans le cadre des questions diverses communiquées par cette dernière étant alors absente. Et demande le retrait de son nom du process verbal.

Madame la Maire précise que l'exercice du Verbatim dans le cadre du process verbal précédent démontrait la non-nécessité et les limites de l'exercice. La formalisation du process verbal reprendra sous une forme synthétique dorénavant.

18h37 _Vote du procès-verbal du conseil précèdent : 13/04/2021.
Contre 2 voix
Abstention 2 voix
Pour 11 voix
Le PV du conseil précédent est approuvé.

18h38 _ Mention par Madame la Maire dans le cadre de ses délégations du renouvellement auprès de Groupama de la police d'assurance de la commune. Le marché ouvert par l'agglomération Seine-Eure, ne donnant pas accès à un meilleur prix que l'offre de souscription individuelle reçue.

*18h40*_ Présentation par Monsieur DUPONT de la **DB01, Approbation du Compte De Gestion 2020**.

A savoir,
La section de fonctionnement fait apparaître **un excédent** de l'exercice d'un montant de +32 036.38 € ;
La section d'investissement fait apparaître **un déficit** de l'exercice d'un montant de –28 594.58 €.

Demande de Monsieur SCHWARTZ pour avoir des comptes présentés par opérations.
Réponse de Monsieur DUPONT, une nouvelle présentation est possible, une réflexion est en cours pour l'exercice 2022.

Vote pour l'approbation du Compte De Gestion 2020
Contre : 0 voix
Abstention 1 voix
Pour 14 voix
Le Compte de Gestion 2020 est approuvé.

18h52, Présentation par Monsieur DUPONT de la DB02, Approbation du Compte Administratif 2020

Libellés	**section d'investissement**		**section de Fonctionnement**	
	Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
Résultats reportés 2019	23 219,50 €			103 118,93 €
Opérations de l'exercice 2020	80 847,71 €	52 253,13 €	601 285,68 €	633 322,06 €
totaux	104 067,21 €	52 253,13 €	601 285,68 €	736 440,99 €
Résultat de l'exercice 2020	- 28 594,58 €			32 036,38 €
Résultats à affecter	- 51 814,08 €			135 155,31 €
Restes à réaliser 2020	50 927,61 €	80 920,04 €		
Besoins de financement solde restes à réaliser	21 821,65 €			

Pas de question du conseil.

Madame la Maire quitte le conseil pour le vote du compte administratif.

Vote pour l'approbation du Compte Administratif 2020
Contre 0 voix
Abstention 4 voix
Pour 10 voix
Le Compte Administratif 2020 est approuvé.

*18h58*_ Présentation par Monsieur ENJALBERT de la DB03, Tarification sociale de la cantine, Dispositif à 1 Euro.

Monsieur Enjalbert explique le principe de la tarification sociale de la cantine, dispositif à 1 €.
Devant permettre aux revenus les plus bas d'accéder plus facilement à la cantine pour leurs enfants.
Le dispositif donnera lieu à 3 tranches de payement suivant le coefficient familial.

Quotient familial CAF	Tarif facturé par repas aux parents
0 – 899 €	1,00 €
900 – 1199 €	3,00 €
1200 € et +	3,50 €

Ce dispositif entrera en vigueur à partir du 02 septembre 2021 jusqu'à nouvelles notifications de l'Etat à ce sujet.

Les familles souhaitant bénéficier de ce dispositif devront fournir début septembre, les documents administratifs nécessaires à l'instruction de leurs dossiers auprès de la Mairie. Dans le cas contraire, le tarif le plus élevé, soit 3€50 sera appliqué.

Monsieur SCHWARTZ demande à quelle date le dispositif est apparu, Réponse 1er Janvier 2021

Madame QUERNIARD demande à Monsieur ENJALBERT si les coefficients des foyers sont déjà connus.
Réponse, Non il sera demandé aux familles prochainement.

Vote pour l'approbation de la Tarification sociale de la cantine, Dispositif à 1 Euro.
Contre 0.
Abstention 0.
Pour 15.
La tarification sociale de la cantine est approuvée.

*19h06_* Présentation par Madame la Maire de la DB04, Détermination du Taux de la Taxe D'aménagement.

Cette taxe a pour but de pour financer les équipements publics de la commune. Remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble, elle sera applicable à compter du 1er janvier 2022.
Elle remplace, au 1er janvier 2022 les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Proposition est faite au conseil d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3,5% contre3 % précédemment.

Demande de Monsieur Loeb si la taxe est applicable sur les Abris de Jardin.
Réponse, non comme précédemment.

Demande de Monsieur Schwartz sur l'impact. Réponse : l'impact est par exemple :
Piscine 4m*6m = environ +15 €
Maison 160m2 = environ +500 €

Vote pour l'approbation du Taux de la Taxe D'aménagement.
Contre 0 voix
Abstention 1 voix
Pour 14 voix
Le taux de la taxe D'aménagement de 3,5% est approuvé.

*19h11_* Présentation par Monsieur Binard de la DB05, pour l'adhésion au groupement d'achat d'énergie SIEGE.

Il s'agit de la reconduite d'une adhésion déjà effective.

Pas de Questions du conseil.

Vote pour l'adhésion au groupement d'achat d'énergie SIEGE
Contre 0.
Abstention 0
Pour 15
L'adhésion au groupement d'achat d'énergie est approuvée.

*19h15_*, Présentation par Madame la Maire de la DB06, pour le lancement des études préalables de Maîtrise d'Œuvre pour la Réhabilitation de l'école élémentaire.

Madame la Maire présente la délibération et ses enjeux.
Financées par les Fond de Concours Scolaires de L'agglomération, ces études permettront de valider le montage financier nécessaire à la rénovation l'école élémentaire.

Monsieur BINARD complète l'exposé par les exigences implicites du Parcours Adapt - (Accès Handicapé). Avec un risque de pénalité si la conformité n'est pas réalisée sur l'école.

Monsieur LOEB, mentionne que le projet d'une nouvelle école répondait aussi à ces objectifs

Monsieur SCHWARTZ, mentionne qu'une nouvelle école aurait pu proposer une solution à énergie positive.

Madame la Maire rappelle que le coût d'une nouvelle école avec des solutions pour énergie positive ne seraient pas supportables financièrement pour la commune. C'est ainsi que la rénovation du site actuel est favorisée, les 60 % attendues d'économies d'énergies à la suite de ce projet doivent absorber le coût de la rénovation.

Monsieur Loeb, s'élève en faut sur le refus du projet précédent au titre que le projet de Saint-Pierre était en concurrence avec beaucoup d'autres projets.

Madame la Maire, mentionne que l'agglomération demandait une réévaluation du contenu économique du projet. Une clause de revoyure ayant été prononcée.

Madame GENEAU, mentionne que le débat maintenant est de garantir l'amélioration des structures actuelles.

Vote pour le lancement des études préalables de Maîtrise d'Œuvre pour la Réhabilitation de l'école élémentaire
Contre 0 voix
Abstention 4 voix
Pour 11 voix
Le lancement des études est approuvé.

19h38 _ Présentation par Madame la Maire de la DB07, pour l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET)

Madame la Maire présente les actions qui ont être retenues suivant la liste des actions proposées au niveau de l'agglomération.
Soulignant la bonne gestion des habitants quant au composteur récemment installé au cimetière.
Soulignant que les actions proposées l'ont été avec une attention particulière sur leur impact économique.

Monsieur DUPONT demande à ce que cette délibération soit par la suite soumise à révision avec la consultation et la participation et des habitants de la commune.

Monsieur LOEB, demande s'il y aura engagement sur l'achat d'Energie Verte.
Réponse est non. La commune restera sur l'achat d'énergies les plus avantageuses.
Comme mentionné sur la proposition

Monsieur BINARD précise aussi les souhaits de pouvoir créer un projet de jardin partagé dans le futur.

Vote pour l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) proposé
Contre 0 voix
Abstention 0 voix
Pour 15 voix
Le PCAET est approuvé.

*20h00*_ Présentation par Madame la Maire de la DB08, quant à la renonciation de l'acquéreur du 21 grande Rue.

Monsieur LOEB demande à ce que le bâtiment puisse être vendu à meilleur prix que la proposition obtenue de par l'acquéreur prioritaire jusque-là.

Monsieur DUPONT précise que les intentions sont bien en phase avec cette remarque.

Vote pour l'adoption de la délibération
Contre 0 voix
Abstention 1 voix
Pour 14 voix
La délibération est approuvée.

*20h00*_ Présentation par Madame la Maire de la DB09, pour la mise en place du régime indemnitaire pour les agents.

Monsieur Loeb, regrette de ne pas avoir reçu le détail des critères retenus pour la mise en place du RIFSEEP.

Monsieur DUPONT précise et garanti que cela ne jouera pas sur la rémunération des agents.

Vote pour la mise en place du régime indemnitaire pour les agents.
Contre 0 voix
Abstention 1 voix
Pour 14 voix
La mise en place du régime indemnitaire pour les agents est approuvée.

*20h15_* Suspension de séance à la demande de Monsieur SCHWARTZ.

20h23_ Reprise de la séance. Pour les Questions au Conseil.

Questions au Conseil,

#1, Quelle est la situation du recourt au conseil d'état ?

Le délibéré est publié. Aucun chef n'a été retenu par le conseil d'état qui dans le même temps précise qu'il n'aurait pas demandé de refaire le vote du conseil.

#2, Un point sur les DETR est demandé par Madame Desabaye.

DETR Rénovation Ecole = Pas de refus, acceptation attendue sur 2022.
DETR Chaudière Ecole Maternelle = Accordée. Travaux prévus après l'été.
DETR Défibrillateur. = Refusée comme attendu. Achat en cours du défibrillateur.

#3, Quand Arriverons les poubelles jaunes ?

Les distributions sont à organiser, mais les bacs sont en retard de 2 semaines.
La distribution courant Juillet est incertaine.

*20h36_* Clôture du Conseil